



Les vieux quartiers de Perpignan ou la valeur d'une ville

Aymat Catafau, Olivier Poisson

► To cite this version:

Aymat Catafau, Olivier Poisson. Les vieux quartiers de Perpignan ou la valeur d'une ville. Bulletin de l'Association archéologique des Pyrénées-Orientales, 2018, CXXV, p. 9-32. hal-03885891

HAL Id: hal-03885891

<https://univ-perp.hal.science/hal-03885891>

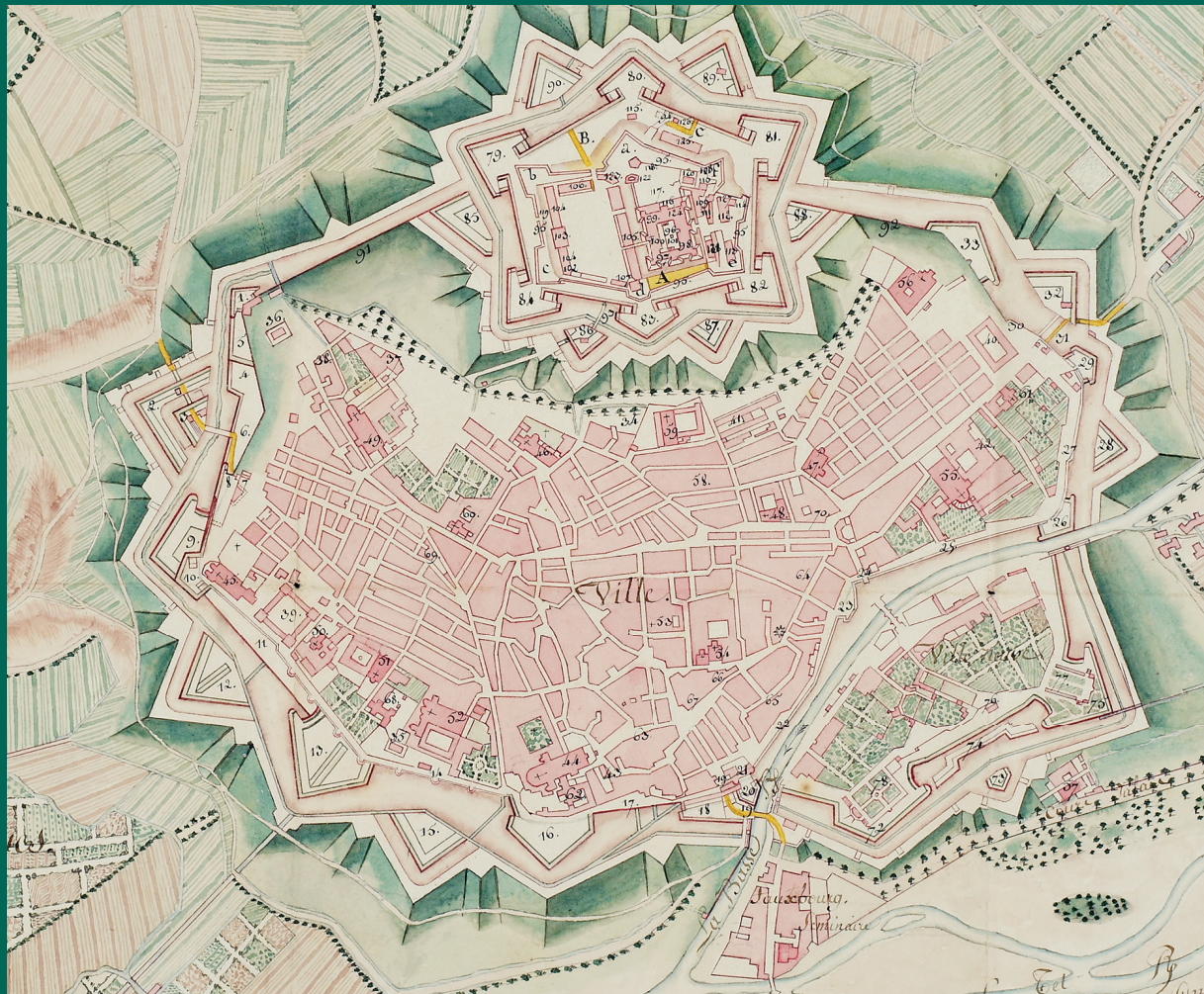
Submitted on 6 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Perpignan médiéval

& autres études sur le Roussillon



LES VIEUX QUARTIERS DE PERPIGNAN OU LA VALEUR D'UNE VILLE

AYMAT CATAFAU, OLIVIER POISSON

Si l'on consulte, dans la collection des « Encyclopédies du voyage », chez Gallimard, le volume (paru en 2009) consacré aux *Patrimoines de France*, c'est-à-dire à 126 villes d'Art et d'Histoire, ou villes à secteur sauvegardé ou protégé, on peut être surpris de la double page par laquelle Perpignan y est présenté : c'est l'urbanisme du quartier Saint-Jacques, avec ses rues perpendiculaires et ses maisons étroites et hautes que les auteurs ont défini comme le but du voyage proposé au lecteur. Aujourd'hui mis en question dans sa conservation — plus de 50 immeubles y ont été démolis en trois ans —, le quartier Saint-Jacques, avec son pendant Saint-Mathieu, mérite d'être mieux connu. Peu de villes conservent en effet, dans leur centre historique, avec autant de spécificité et d'évidence, la trace des mutations rapides qui, au plein essor du Moyen Âge, en ont fait des villes à part entière, des acteurs économiques et politiques dont on peut suivre la trajectoire jusqu'à nos jours.

Les études sur l'urbanisme au Moyen Âge, en général et particulièrement à Perpignan.

L'histoire de l'urbanisme médiéval a d'abord été une discipline en marge de l'histoire, pratiquée par des géographes ou des statisticiens (Conzen et Meitzen en Allemagne) puis des historiens de l'art (en France

Henri Lavedan,) ou par des architectes-urbanistes en Italie. L'observation des plans des villes et villages avait alors pour but d'établir une typologie des lieux habités, conduisant parfois à une attribution « culturelle » et chronologique avec des simplifications historiques rejetées depuis. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, ces méthodes ont été affinées et appliquées par Charles Higounet et ses successeurs à l'étude des bastides et villeneuves du Sud-Ouest ou du Bassin Parisien et par Gabriel Fournier pour les forts villageois de l'Auvergne. En France, l'existence du cadastre dit « napoléonien », qui présente l'avantage d'une systématisation des formes et échelles de relevé, favorise des comparaisons sur ces données communes. Il a été la base de nombreux travaux, parfois en association avec la lecture des documents écrits, plus récemment avec les découvertes archéologiques issues des fouilles et de l'archéologie du bâti. Ces études ont connu dans les années 1990 un grand succès, en particulier dans l'interprétation régressive des formes héritées au XIX^e siècle, pour l'étude de l'origine des villages d'après leur morphologie. Cependant, dès le début des années 1990 (rencontre de Montpellier en 1992), historiens et archéologues ont attiré l'attention sur les risques d'une lecture régressive trop systématique et trop confiante du cadastre ancien : ce qui existe en 1800 n'est pas forcément médiéval. Les travaux des chercheurs réunis autour de H. Galinié et É. Zadora-Rio à Tours ont approfondi cette réflexion méthodologique, fondée sur de nombreux exemples d'utilisation croisée des sources écrites, des monuments, des vestiges archéologiques et des plans de villages et de villes. Ils ont défini les démarches, le vocabulaire et les principaux écueils à éviter en matière d'étude régressive des plans pour connaître l'urbanisme ancien. J.-L. Abbé en particulier a attiré l'attention sur l'importance, souvent sous-estimée par les médiévistes, des transformations d'époque moderne dans la structure des villes et, plus encore, dans celle des îlots. Pour les villages, ces réflexions ont été continuées et mises en relation avec l'archéologie dans le colloque réuni en 2017 à Perpignan. Nos observations sur l'urbanisme ancien de Perpignan, appuyées sur les découvertes des archéologues, en particulier dans le quartier Saint-Jacques, ont confirmé l'importance de cette phase moderne de transformations, accrues encore dans notre ville par son adaptation aux exigences militaires d'une place forte dès le XVI^e siècle, avec de considérables réaménagements des pentes du château royal devenu citadelle.

L'étude de l'urbanisation de Perpignan, c'est-à-dire de la formation de la ville, a connu elle aussi son essor depuis un quart de siècle. Il faut en effet revenir à la thèse de doctorat en géographie historique, soutenue par Antoine de Roux à l'université de Bordeaux, en 1993, pour trouver le pre-

mier panorama complet d'analyse et de compréhension de la morphologie urbaine de la ville, d'un point de vue historique, c'est-à-dire dynamique, en dégagant les éléments principaux de l'analyse des formes et en leur donnant une interprétation et une datation. Ce travail pionnier, remarquable et toujours d'actualité, n'a été que complété, détaillé, précisé par les recherches ultérieures : il reste, même sous sa forme synthétique du plan historique la ville, une référence obligée et un cadre de compréhension encore irremplaçable.

Dans les deux décennies qui ont suivi la publication du livre d'Antoine de Roux, les recherches archéologiques ont apporté des éléments nouveaux de connaissance (on en trouvera le bilan dans l'ouvrage *Un palais dans la ville*, tome 2). Certaines études historiques ont aussi éclairé les processus de lotissements systématiques par les seigneurs ou les pouvoirs publics, comme la thèse de Rodrigue Tréton sur le *Llibre de la Creu* de la commanderie templière du Masdèu pour Saint-Matthieu, ou le travail d'Anthony Pinto à propos des *parairies*, les quartiers de pareurs de Perpignan, établis successivement sur initiatives privée puis publique.

L' « explosion » urbaine de Perpignan au 13^e siècle

L'essor de la ville de Perpignan fut encouragé et favorisé par les seigneurs-rois du Roussillon et par les établissements religieux. Cet essor, soutenu par une croissance démographique et économique sans égale jusque là, entraîne une transformation urbaine profonde de la ville, qui multiplie par six sa superficie au XIII^e siècle, pour atteindre l'extension qu'elle conserve jusqu'au XIX^e siècle. C'est vraiment entre 1213 et 1276 que Perpignan gagne son rang de seconde ville de Catalogne, capitale économique, sociale et religieuse des Comtès, un rang que Jacques II de Majorque ne fera que confirmer en l'élevant à la fonction de capitale politique et en y installant son palais.

On répète souvent que la période majorquine fut la plus brillante de l'histoire de Perpignan. Sans doute est-ce vrai du point de vue du faste, de la vie de cour, des ambassades et voyageurs qui convergeaient vers le palais depuis la Méditerranée occidentale. Mais c'est dans les décennies précédentes qu'il faut placer le moment de la plus grande croissance de la ville.

L'agrandissement de la ville se fait le long des voies, hors des portes des anciennes murailles, vers l'est, le sud et l'ouest. En effet, juste au nord de la première paroisse coule la Têt, et l'expansion urbaine dans cette direction s'en trouve limitée. Vers le sud, la ville se développe sur les pentes des deux collines jumelles qui portent le château royal, en construction avant 1274, et l'église des Frères de la Pénitence, qui devint Notre-Dame la Réal, qua-

trième paroisse de la ville, en 1301. Vers l'est, c'est sur une autre colline – le *Puig*, d'abord *Puig* des lépreux, puis *Puig* des tisserands – que fut construit, en même temps que le couvent des Dominicains, le quartier réunissant les juifs et les artisans tisserands, devenu paroisse de l'église Saint-Jacques (v. 1244) qui lui donna son nom. Ce nom est évidemment choisi en référence à celui du souverain, dont le grand-père, Alphonse, s'était réservé, dès 1176, la faculté d'attirer des habitants sur le *Puig*, où les consuls de Perpignan n'avaient pas voulu que soit transférée la ville à son initiative. À l'ouest et au milieu du même siècle, les Templiers prennent l'initiative de créer le quartier de Saint-Matthieu. L'ensemble de ces quartiers fut inclus par la suite dans une nouvelle très longue muraille, construite entre 1280 et 1310, sous les rois de Majorque.

En proposant le tracé des enceintes successives de la ville, Pierre Vidal avait déjà fourni une description des cadres successifs de sa croissance, qui prend son départ à l'intérieur d'un premier espace très contraint, la *cellera*, vite saturé, au point que sa première et unique mention (1116) correspond déjà à son débordement. Les murs nouveaux, la seconde enceinte, sont la limite de la première paroisse Saint-Jean. En son sein, la forme des îlots, que l'on appelle à Perpignan des *coronells*, est irrégulière : ils sont délimités par des rues courbes, parfois longues, d'anciens chemins que l'on suit naturellement vers l'ouest (le pont d'En Bastit puis Mailloles), vers le sud (la place Rigaud ou place du Blé), et vers l'est (bifurcation vers Canet, Elne et Bages). Les îlots ont, dans cette première paroisse, une forme souvent arrondie, formée comme par l'ajout d'éléments globuleux.

Dès avant l'établissement du premier cadastre, la trame médiévale de ce premier noyau urbain a été profondément modifiée à l'époque moderne par des constructions religieuses (établissement des Jésuites à la place de la République, séminaire), civiles (Préfecture, Théâtre) et plus encore, peut-être par la multiplication des opérations privées de remembrement à l'intérieur même des îlots afin d'y bâtir de grandes demeures aristocratiques au goût du jour : Casa Xanxo la première, puis nombreux hôtels particuliers dans presque toutes les rues de la vieille ville, actuellement en cours d'étude par Sylvain Chevauché. Ces constructions privées affectent rarement le réseau viaire et conservent, *grosso modo*, la forme des îlots, mais elles annexent autour d'une cour intérieure plusieurs maisons plus modestes, la cour elle-même pouvant être soit une création neuve (à Saint-Jacques), soit la permanence sous forme privatisée d'une courette commune à un de ces «mas urbains» typiques de la première urbanisation de Perpignan et que nous avons étudiés par ailleurs, dont bien peu sont conservés (Impasse de la Division et Impasse du Mas Saint-Jean). On peut ainsi clairement

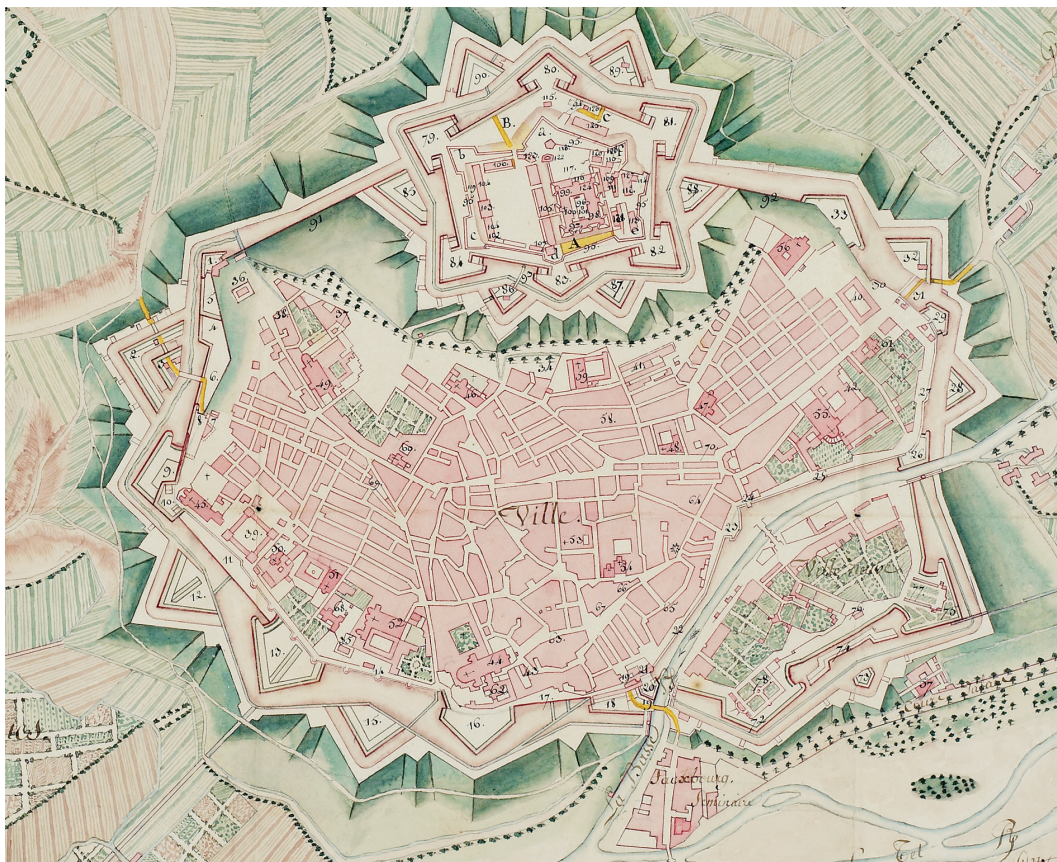
identifier sur un plan du XVIII^e siècle la manière dont ont disparu, le long de la muraille ouest de la ville, qui borde la Basse, les deux mas d'en Alomar et d'Espira, dont seules les ruelles d'accès ou tout au moins leur trace subsistaient vers 1800 et encore, pour l'une d'elles, dans la topographie actuelle.

Des lotissements médiévaux dans la paroisse Saint-Jean

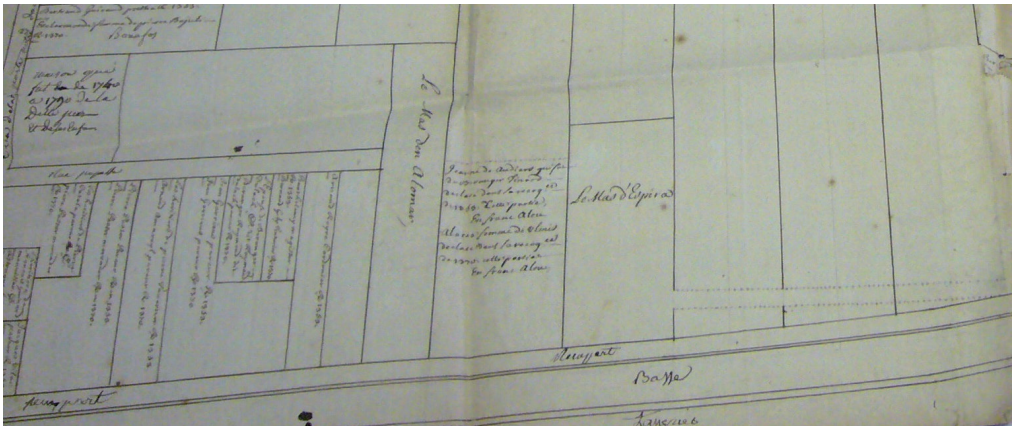
Même après son enfermement dans la seconde enceinte, et alors que les quartiers nouveaux sont en train de se former le long des chemins qui quittent la première paroisse, le processus de croissance et de mutation de la ville affecte aussi son centre déjà « ancien ». Le plan cadastral fait apparaître clairement la régularité du découpage de certains îlots sur le côté nord de la place de l'hôtel de ville. Cet indice de lotissement est confirmé par un ensemble de documents qui ont été remarquablement étudiés par A. Pinto. Dans la seconde moitié du XIII^e siècle et au début du XIV^e, plusieurs opérations successives de lotissement se déroulent entre la porte nord des remparts, à l'emplacement du futur Castillet, et la place de la Loge (la *plaça dels Richs Homs*). Il est remarquable que ces restructurations de vieux quartiers en plein cœur de la ville concernent le milieu professionnel de la laine et du drap, dont l'expansion est le premier moteur de sa prospérité économique. Les pareurs sont ceux qui apportent au drap son dernier apprêt, après toutes les étapes très spécialisées de transformation de la fibre jusqu'au tissage et à la teinture et ce sont donc eux qui vendent le drap, réalisant les bénéfices ultimes de la transformation. Au sommet de la chaîne de transformation, ils sont aussi au sommet social des métiers de la laine et, forts de leur nombre, de leur richesse et de leur prééminence sociale et politique, s'installent au cœur des lieux du pouvoir et de sa représentation.

À l'emplacement de deux « mas urbains », qui portent, comme c'est l'usage, le nom de leur propriétaire, deux *parairies* sont bâties, à l'initiative de pareurs qui se regroupent pour acheter des terres et obtenir les autorisations royales nécessaires pour une entreprise de remodelage de la trame urbaine qui a dû modifier le tracé des rues : autorisation souveraine indispensable car l'espace public est sous la responsabilité, la protection et la juridiction du roi. Les rues des « fabriques », entre la place de l'hôtel de ville et la porte nord de la ville, ont gardé jusqu'à nos jours cette trame de lotissement régulier et organisé, et on peut la retrouver aussi de l'autre côté de la rue Louis-Blanc — élargie elle au 19^e siècle, mais qui appartient à la même organisation —, dans l'îlot sis entre cette rue et la rue Gabriel de Mably.

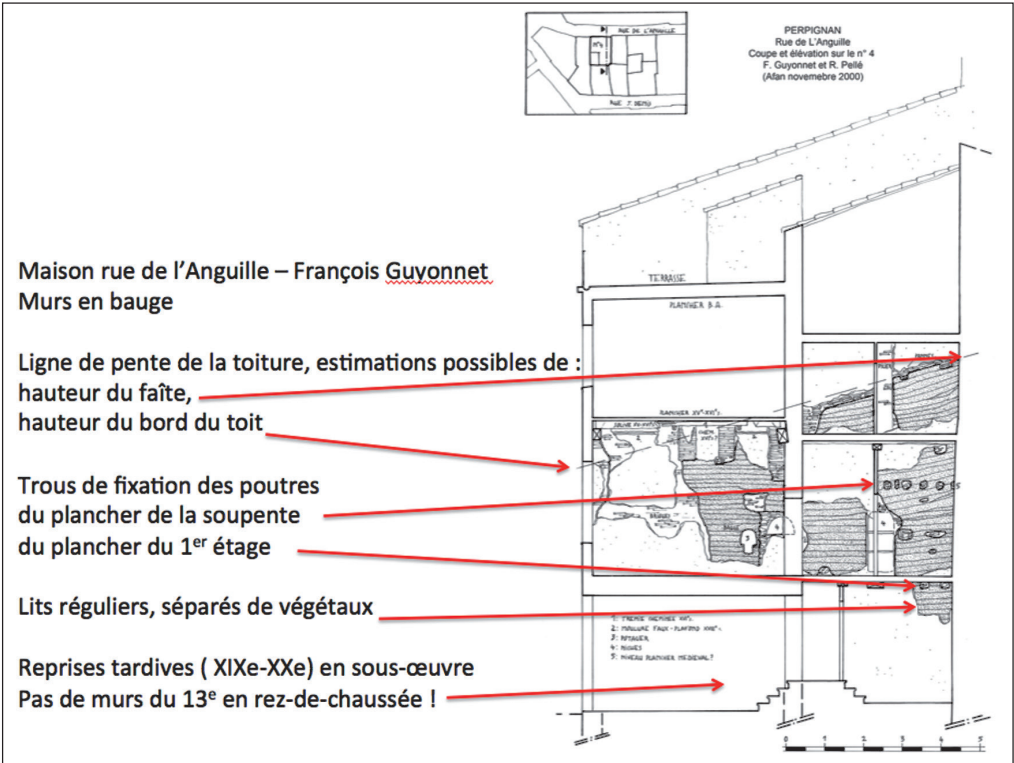
Près de là, Antoine de Roux suggérait déjà que près de la maison de



1- Plan de Perpignan en 1792 : la régularité des lotissements médiévaux à Saint-Jacques, Saint-Mathieu dans certains secteurs de La Réal contraste avec la topographie de la première paroisse Saint-Jean (reproduit avec l'autorisation du Service Historique de la Défense, SHD, cote GR1-VH1409).



2- Deux « mas » de la première paroisse, le Mas d'En Aulomar et le Mas d'Espira, absorbés par les constructions modernes, sont localisés sur ce plan partiel des coronells bordant la muraille, à l'emplacement de la Préfecture, vers 1791 (reproduit avec l'autorisation des Archives départementales des Pyrénées-Orientales, ADPO, cote 1Bp633).



3- Mur latéral d'une maison de la rue de l'Anguille (quartier Saint-Jacques). Étude d'archéologie du bâti par François Guyonnet. La bonne conservation des murs de bauge du 13^e siècle permet de reconstituer les hauteurs de deux planchers ainsi que du bord du toit et du faîte.



4 - Le quartier Saint-Jacques, vue aérienne (vers 2000). Le parcellaire médiéval s'exprime par les toitures, ainsi que les tracés réguliers des rues. Entre 2015 et 2018, plus de 80 immeubles ont été démolis.



5 - Immeubles rue des Mercadiers, démolis en juillet 2018. Rythme des façades, dont la largeur est restée fixée par la monallata du 13^e siècle.

6 - Rue de l'Anguille. Façade montrant le type de construction caractéristique du 19^e siècle, maçonnerie de galets montée par hauteur de banches, séparées par un lit de briques (« cairons »).



7 - Rue Saint-François-de-Paule. Silhouette caractéristique des constructions surélevées au 19^e siècle, ayant conservé la largeur du parcellaire initial.



8- Les murs non enduits révèlent fréquemment les différentes étapes de surélévation, fruit de la densification de la ville enfermée dans ses remparts à partir de la fin du 17^e siècle.

9 - Les façades sont souvent sommées d'une ouverture axiale plus large, donnant autrefois accès à un grenier.





8- Les murs non enduits révèlent fréquemment les différentes étapes de surélévation, fruit de la densification de la ville enfermée dans ses remparts à partir de la fin du 17^e siècle.

Fontfroide à Perpignan (le « mas de Fontfroide ») dont une rue garde le nom, qui débouche sur l'ancienne *plaça de la lana* (la place Gambetta), les cisterciens avaient promu un quartier d'artisanat de la laine pour faire carder les toisons de leurs troupeaux afin de préparer la laine prête pour les tisserands, installés sur la colline du *puig*. De Roux lisait la marque de ce lotissement, qui pourrait être antérieur à celui des pareurs et l'un des premiers de la ville, dans le plan en croix de la rue des cardeurs et de l'impasse des cardeurs, tout contre le « mas de Fontfroide ».

Les lotissements médiévaux des nouvelles paroisses

Au dehors de la muraille du XII^e siècle, le long des grands axes, se sont installés les grands couvents et quelques autres de ces « mas urbains ». C'est là, à partir des premières décennies du XIII^e siècle, que prennent place les premières opérations de lotissement d'initiative seigneuriale, privée, ecclésiastique ou publique.

Ces opérations de lotissement sont à l'origine des plans orthonormés, très réguliers, de la plus grande partie de la paroisse Saint-Jacques, entre les rues du Ruisseau, Joseph-Bertrand, Saint-François-de-Paule et du Four-Saint-Jacques, et avec des aménagements différents, selon les lignes de pente et sans doute dans un temps postérieur, entre la rue Joseph-Bertrand et la place Cassanyes.

On retrouve cette trame à angle droit très régulière dans la plus grande partie de la paroisse Saint-Mathieu, entre les rues Foch, de la Caserne-Saint-Martin, du Puits-des-Châînes et des Maçons et Grande-la-Monnaie. Là encore, le long de la rue Dagobert et entre celle-ci et la rue Dugommier, comme entre les rues Grande et Petite-la-Monnaie (qui est la limite entre les paroisses Saint-Mathieu et La Réal), le plan des lotissements se lit moins nettement mais reste perceptible, au moins îlot par îlot et parfois par groupement de quelques-uns. On perçoit cependant que leur tracé a dû ici se conformer à celui de chemins curvilignes préexistants.

La paroisse La Réal est la plus composite, la plus complexe à analyser. Autour du couvent des Dames de Saint-Sauveur la morphologie est double. D'une part, l'espace entre les rues Petite-la-Réal, Émile-Zola et Côte-Saint-Sauveur se caractérise par un agrégat d'ensembles sans doute autonomes au départ : la placette Blanqui et ses trois ruelles d'accès, le vestige du Mas d'en Luna à l'arrière de l'hôtel Pams et un autre mas (sans doute le Mas d'en Capeller, mal situé aujourd'hui à l'impasse de Jérusalem). À l'est et autour de Saint-Sauveur, les environs immédiats du couvent sont plus « ordonnés » et au-dessus de celui-ci (au sud) se distingue peut-être une forme de lotissement (la construction d'un des quartiers de

prostitution au XV^e siècle autour du *carrer de les Avol Dones*, actuelle rue des Amandiers ?).

Le long de la rue de la Fusterie, côté sud, se sont établis des mas – Impasse de Jérusalem, et un autre mentionné dans la rue des Écoles Vieilles (Rue Dauder-de-Selva), peut-être à l'impasse Marivaux. À partir de cette rue (Dauder-de-Selva) jusqu'à la rue Pierre-Corneille le plan d'un lotissement très régulier est visible sur le cadastre napoléonien (mais il a disparu en grande partie dans la destruction des îlots Dauder-de Selva en 1990).

De manière générale c'est en bordure des rues principales, des anciens chemins plus larges et très pérennes, que se sont établis les édifices religieux : Saint-Sauveur puis le couvent des Carmes, la chapelle Notre-Dame-des-Anges (sans doute à l'origine du couvent Saint-François), ainsi que les «mas», lesquels ont été plus facilement transformés en «hôtels» particuliers, au XVIII^e siècle surtout. C'est entre ces grands chemins que prennent place les opérations postérieures de lotissements.

Dans le quartier Saint-Matthieu, une documentation écrite exceptionnelle, encore en partie à étudier, permet de suivre précisément les deux temps d'un lotissement, réalisé sur initiative privée d'abord, puis templière.

Le lotissement en deux temps de Saint-Matthieu : une documentation écrite exceptionnelle

La première opération de lotissement systématique a laissé surtout une trace écrite indirecte : elle est menée sur initiative personnelle dans les décennies 1220-1230, à l'extérieur de ce qui est alors la porte de Mailloles (angle de la rue Mailly et de la Poissonnerie) par un dénommé Pere Comte, de Salses, et par ses héritiers, qui attribuent les terres d'une *colomina*, terre agricole, grande parcelle de seigneur, à des particuliers ou à des institutions (en 1228 aux Mercédaires) pour qu'ils y bâtissent des maisons, certaines étant appelées des « mas » et comprenant plusieurs habitations. En 1303 le roi de Majorque fait enquêter sur l'origine des propriétés et les titres de possession des maisons créées sur cette *colomina*, où l'enquête est ordonnée – ce sont les termes-mêmes des enquêteurs royaux – par *coronells* : sur cette *colomina* ont été établis dix îlots exactement, le premier étant celui de Joan Bastit et le plus à l'ouest le *mas* nommé plus tard *mas dels Catius*, propriété du couvent de la Merci. Le dernier des *coronells* énumérés dans cette enquête est celui « d'en Assaut », qui pourrait bien être à l'origine de la « Porta de la Sal » (Assalt) que D. M. J. Henry a cru déformé plus tard en « Assaut ». Malgré la difficulté de localiser les *coronells*, la plupart du temps désignés par le nom d'un des propriétaires de l'îlot, le début de la *colomina* se situant à la porte de Malloles et l'un des *coronells* étant celui où se

trouve le «*mas dels catius*», ce lotissement doit se situer le long d'une longue bande de terrain allant du *pont d'en Bastit* à l'emplacement du couvent de la Merci, le long et de part et d'autre de la rue Dugommier, au bout de laquelle fut construite la première église Saint-Matthieu, détruite, comme une partie du quartier, en 1639 pour des motifs défensifs.

Le second temps du processus de lotissement de Saint-Matthieu est remarquablement documenté grâce aux actes du *Llibre de la Creu*, le cartulaire de la commanderie templière du *Mas Déu*, bien connu par les travaux de Laure Verdon et de Rodrigue Tréton. Les actes d'établissement de parcelles copiés au cartulaire permettent de dater la création du lotissement du Temple avec précision entre les années 1241-1282. Dès la fin du XII^e siècle, les Templiers avaient déjà établi une résidence fortifiée à l'intérieur même des vieilles murailles de Perpignan, non loin la «*porte de Mailloles*» et ils commencèrent à acquérir à partir de 1225 un ensemble de terrains et de maisons juste à l'extérieur des murs de la ville, le long du chemin qui conduit à Mailloles, vers l'ouest. Les Franciscains, pour leur part, y avaient leur couvent du côté nord du chemin, sans doute dès 1215 et, un peu plus loin, du côté sud, les frères de l'Ordre de la Merci s'y établirent en 1228. Enfin, à quelques centaines de mètres, se tenait un couvent périurbain, cité en 1195, Saint-Martin.

L'acquisition de ces terrains par les Templiers, qui s'accélère dans la seconde moitié du XIII^e siècle constitue une véritable opération spéculative, car, peu de temps après, le Temple décide de lotir systématiquement les terrains situés «*hors de la porte de Mailloles*». Plusieurs indices montrent que le besoin en terrains à bâtir devait être important et qu'il fut bien estimé par les Templiers.

Grâce au méticuleux travail de Rodrigue Tréton, on connaît les étapes de ce lotissement. Le processus commence donc en 1241 avec, pour cette seule année, vingt-six actes copiés dans le cartulaire et peut être considéré comme achevé en 1282. Sur le registre sont copiés près de 350 actes de concession de terrains à bâtir qui couvrent une superficie totale d'environ 7 ha. La première vague de lotissement s'ordonne à partir de quelques bâtiments très tôt construits qui constituent des pôles de cristallisation, comme le four ou la «*rue neuve*», face au couvent Saint-François. Au cours de la seconde phase, dans la décennie 1270-1280, ce sont les espaces interstitiels, les *patis* ou terrains enclavés, qui sont systématiquement lotis et bâtis, finissant par donner l'image d'un quartier entièrement construit. Le processus que l'on peut restituer d'après les actes est tout à fait révélateur d'une mise en lotissement planifiée : en 1246, vingt-quatre actes de concession de terrains à bâtir sont passés en un seul jour, le 30 novembre et, par exemple, pour l'année 1266, vingt-huit actes de concession sont

signés en deux jours. Pour l'année 1271, année de plus forte activité du lotissement, soixante-et-onze contrats sont établis. Rodrigue Tréton invite donc à imaginer des criées publiques annonçant la cession prochaine de ces parcelles, les conditions faites par les Templiers et un premier accord verbal entre les preneurs et le Temple.

Les actes consistent en baux d'emphytéose (en catalan : *d'acapte*) pour des terrains à bâtir, les preneurs ayant pour obligation, au risque de se voir retirer la terre concédée, d'y construire « *une ou des maisons* », généralement dans les deux ans suivant l'acte. La genèse de ce quartier est donc contrôlée et raisonnée, son plan régulier le résultat d'un arpentage et d'un découpage planifiés. C'est d'ailleurs ce que signifie le nom de "*populacio nova*" que lui donnent tant les Templiers que le roi Jacques de Majorque dans l'acte du 28 août 1247, qui confirme au Temple la concession des fours qui s'y trouvent. Le roi, seigneur de la ville de Perpignan, précise que cette concession des fours sera valable tant que ce quartier touchera à la ville. La *poblacio nova* est le nom habituel dans les chartes catalanes des « *villeneuves* » ou « *bastides* » des pays languedociens ou aquitains. Ici, le terme désigne non une fondation mais un lotissement de dimensions importantes. La condition exprimée par le roi veut éviter toute ambiguïté sur le terme : il ne s'agit pas pour lui de reconnaître la fondation d'une villeneuve indépendante de Perpignan, aux portes de celle-ci, mais bien d'un quartier neuf, rattaché à la ville sans interruption et qui en fait partie, topographiquement et juridiquement.

L'étude archéologique, selon les méthodes de l'archéologie des élévations, du bâti, réalisée pour un certain nombre de maisons de Saint-Jacques et de Saint-Matthieu, a permis de bien connaître leur forme du XIII^e siècle et leurs évolutions postérieures.

Les maisons médiévales de Saint-Jacques et Saint-Matthieu : données archéologiques

Les travaux d'Isabelle Rémy et de François Guyonnet ont établi la datation et les caractéristiques des quartiers Saint-Jacques et Saint-Matthieu qui conservent la trame du premier lotissement. Les dimensions des parcelles à bâtir sont généralement exprimées dans une mesure de longueur curieuse, la *monallata*, dérivée du mot *monall*, une poutre de construction d'une portée d'environ 5 m, soit deux cannes et demie de Montpellier. D'après les textes, les parcelles mesurent une *monallata* de large, ou une et demie ou deux (soit 5 ou 7,5 ou 10 m), et généralement deux *monallatas* de profondeur (10 m). Ces terrains sont d'une superficie variable, mais le plus souvent de deux ou quatre *monallatas* carrées, deux ou quatre fois

25 m², c'est-à-dire 50 à 100 m² au sol. Les îlots sont orthogonaux, comprennent en moyenne dix à douze parcelles et les rues qui les séparent sont larges elles aussi de 5 m. Les études réalisées sur le terrain confortent les données textuelles. On peut penser que ce vocabulaire suggère un type de construction : toits et planchers sont d'une seule portée, sans repos intermédiaire, établis entre murs mitoyens.

Le recrutement social de ces quartiers, comme l'indiquent les registres notariaux étudiés par Laure Verdon, traduit dès l'origine des activités essentiellement artisanales : les professions concernent le travail du cuir, du textile, du bois et le transport, avec une tendance à la spécialisation, dans le dernier tiers du XIII^e siècle, vers l'industrie textile et drapière caractéristique de la ville de Perpignan.

Le mode de construction des maisons de ces quartiers correspond bien à une urbanisation planifiée avec la mise en place de lotissements où les acquéreurs eux-mêmes sont tenus de construire dans un délai déterminé sur les parcelles, faute de quoi leur droit de bâtir est perdu. Dans ce cadre, et compte tenu de l'origine sociale modeste de la population qui s'y établit, la terre a été le matériau de construction principal, du fait de sa disponibilité sur place et de sa gratuité pour des habitations associant espaces de vie et de travail. La terre massive est utilisée avec des mises en œuvre diverses, qui témoignent peut-être de traditions ou de savoir-faire différents : on trouve en effet du pisé véritable, la terre tassée, "damée", dans un coffrage, à l'aide d'une masse de bois, un "pisoir" qui ressemble à la masse servant jadis à "*quitcher*" le raisin dans la comporte. Les lits de coffrage successifs sont encore visible à deux marques : l'homogénéité de chaque banchée de tassage, d'une hauteur d'environ 80 cm, que l'on appelle dans certains textes une "tapia" et qui devient une unité de mesure de la hauteur des murs, et les "clefs" du coffrage, à savoir les tasseaux de bois qui, en traversant le mur, relient les planches du coffrage pour lui donner sa rigidité, et qui, enlevées après le séchage et bouchées par la suite, laissent toujours une trace visible de leur présence. Cette technique de construction est la plus élaborée et la plus usitée à Saint-Mathieu, mais elle est souvent complétée par celle de la bauge, terre parfois mêlée d'un peu de végétaux, grossièrement façonnée en "mottes", "pains" ou "boules" qui sont posées ou pressées les unes sur les autres, et séparées en lits réguliers par une fine couche de végétaux, qui aident au séchage et forment une assise de réglage. Curieusement, la construction en bauge est plus fréquente que celle en pisé à Saint-Jacques, pour des lotissements sensiblement de même époque.

L'évolution du bâti : démolitions et bouleversements dans les guerres modernes, puis enfermement, densification, surélévation jusqu'à la fin du XIX^e siècle

Les quartiers tracés dès le milieu du 13^e siècle avaient été peuplés avant 1300, puisque la muraille est semble-t-il achevée après cette date, ce qui correspond au besoin de sûreté et de "définition" de l'espace urbain en tant que tel. En 1300, tout fonctionne, les trois nouvelles paroisses, Saint-Jacques — la plus ancienne des trois —, Notre-Dame et Saint-Matthieu, sont construites ou en voie de l'être. La ville "majorquine" est devenue très vaste (60 à 70 hectares) et plus de la moitié de son étendue, si l'on ne prend pas en compte les enclos importants des maisons religieuses, est constituée de ces quartiers nouveaux, au parcellaire régulier, aux rues droites et perpendiculaires. Le premier demi-siècle du 14^e, cependant, comme cela a déjà été exprimé bien des fois par les historiens, représente un apogée pour le développement de la ville, à l'aise et vivante dans sa nouvelle enceinte, vraisemblablement peu dense (les constructions ont au plus un étage dans les *poblacions*), mais occupée en continu. À partir de 1348, cependant, une succession de crises et de désastres (avril 1348, la peste : en quelques semaines ou mois, la moitié de la population disparaît), pendant presque trois siècles, va en paralyser le développement. Il n'est pas question ici de développer toutes les circonstances (pour la plupart guerrières) qui, jusqu'au 17^e siècle, ont affecté le développement de la ville et donc de ces nouveaux quartiers tracés au 13^e siècle, mais de souligner que leur densité et même leur existence physique a connu, incontestablement, des hauts et des bas, jusqu'à la paix qu'apporte, *volens nolens*, la conquête française de 1642.

L'expulsion des Juifs, en premier lieu, a vidé le *call* à l'orée du 16^e siècle : c'est un des premiers reculs. Les travaux de fortification, ou plutôt les travaux de modernisation et de renforcement de l'enceinte urbaine, dès qu'à partir du milieu du 15^e siècle la possession de la ville est devenue un enjeu entre la France et la monarchie espagnole, sont ensuite les principaux responsables de nombreuses destructions. Sur le front est de la ville, les travaux engagés par Charles-Quint ont éliminé des îlots entiers, dans les années 1540. On cite à cet égard un nombre considérable de maisons détruites : soit les chiffres sont exagérés par les contemporains, soit ils se rapportent à un parcellaire dense comme celui des lotissements médiévaux. Un peu plus tard, la construction de la citadelle par Philippe II repousse encore certains quartiers, pour constituer des glacis. La pression militaire française oblige, en 1639, pour mettre la place en état de défense, de raser en quelques jours l'église Saint-Matthieu et les maisons se trouvant à proximité, pour dégager les abords de la citadelle. Il n'y a pas que les travaux

militaires : en 1632, la peste frappe encore, et violemment. À cette époque le tissu urbain des *poblacions* est redevenu lâche et, même si nous manquons de documents précis pour le figurer, une partie des zones urbanisées au 13^e siècle sont devenues des terrains vagues, qui ne se rempliront à nouveau qu'aux 17^e et 18^e siècles. Antoine de Roux estime que, de 70 hectares, la surface urbanisée de Perpignan était revenue à 45 ha, sans que son périmètre extérieur ait changé. En particulier, si l'on suit la documentation graphique, rare, de cette époque, toute la partie ouest de Saint-Jacques, au-delà de la rue d'En Calce, entre les Carmes et l'église paroissiale, semble pratiquement déserte. Cela facilitera la construction de la caserne du Puig. Il est cependant frappant de constater que la réoccupation de ces terrains qui va suivre (sont-ils libres ? Y subsiste-t-il des ruines ?) se fera en suivant le parcellaire mis en place lors du lotissement médiéval.

La conclusion du travail de modernisation militaire, qui achève de faire de Perpignan une place-forte, est due à Vauban, à partir de 1679. La vieille enceinte majorquine est conservée pour la plupart, mais désormais flanquée de bastions et de fossés, protégée par des ouvrages avancés et le nombre de portes réduit. Ce "grand enfermement" — on pourrait l'appeler ainsi — n'aura d'effet sur la densité et l'occupation de la ville que beaucoup plus tard, en raison des terrains disponibles depuis les abandons ou destructions citées plus haut ; Vauban trace en outre une enceinte convexe, annexant une petite partie de la rive nord de la Basse qui se trouvait hors de l'enceinte existante : c'est la "ville neuve", si l'on peut dire puisque ces terrains ne seront bâtis que très tard, au 18^e et même au 19^e siècle.

Ce n'est certainement qu'à partir du deuxième tiers du 19^e siècle que l'occupation des terrains intra-muros est totale et que se pose le problème de la densité urbaine qui en résulte, ainsi que des besoins d'extension. Mais Perpignan reste une place-forte dont l'enceinte appartient à l'autorité militaire, soumise à un contrôle très strict et engendrant de nombreuses servitudes de dégagement dans ses abords, *non edificandi*. Et cela, jusqu'aux premières années du 20^e siècle. Emblématique de cette situation sera le développement du quartier de la Gare, hors les murs, en permanent conflit avec le Génie et réalisé en partie illégalement. Il en résulte très logiquement une pression interne sur le bâti, qui s'exprime d'une part, dans la vieille ville antérieure au 13^e siècle, par des réalignements et des élargissements de rue (cependant limités) et d'autre part par la densification des parcelles bâties, qui gagnent en nombre d'étages.

Ce phénomène est caractéristique, nous semble-t-il, dans le parcellaire des lotissements médiévaux, où les édifices sont clairement individualisés par la taille de leur assiette et expriment cette pression d'accroissement

en montant en hauteur. Les surélévations sont manifestes, elles peuvent atteindre plusieurs étages. Aujourd'hui, dans ces quartiers, le "standard" semble être de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée et des maisons de quatre étages — donc cinq niveaux en tout — peuvent se rencontrer, d'autant plus qu'un espace de "grenier" existe fréquemment en haut des immeubles, signalé par une ouverture axiale sommée d'un crochet pour assujettir une poulie. La ville ancienne est en effet peuplée d'animaux, qui sont la seule source de force motrice et qui doivent être nourris par les fourrages nécessaires, qu'il faut stocker en ville, au moins en partie.

Les techniques et les éléments d'architecture de ces quartiers tels qu'ils sont aujourd'hui

Lorsque l'on se promène dans les rues actuelles correspondant à ces quartiers, tracés au 13^e siècle et immédiatement édifiés, on y voit l'expression assez familière d'un bâti modeste du 19^e siècle, au moins en apparence¹. Cela n'a rien de surprenant, comme produit des évolutions dont on a parlé plus haut, qui plus est dans le contexte d'une société, sur le plan technique, encore purement artisanale, pour qui la réutilisation des structures existantes, comme le recyclage des matériaux usés, est une constante. Les "visages" de ces maisons sont donc, majoritairement, du 19^e siècle, avec les proportions rectangulaires des baies, plutôt étirées en hauteur, dans une recherche d'éclairément pour l'intérieur et une typologie qu'on pourrait presque qualifier d'universelle. Les façades sont en maçonnerie, maçonnerie de briques ou de briques et de galets, enduites. Sur les façades où les enduits ont chuté, on peut voir ces matériaux, comme l'on peut voir les nombreux remaniements qui caractérisent ce bâti souvent repris mais rarement renouvelé dans son ensemble. Sur les pignons arrière (il arrive en effet qu'il dépassent franchement de la maison adossée), on peut lire assez souvent des strates de surélévations successives. On reconnaît, en outre, de nombreuses fois, dans ces murs nus, les constructions sans doute banchées du 19^e siècle, où les maçonneries de galets sont séparées, à hauteurs régulières (correspondant sans doute à celles des bandes utilisées en coffrage) par des lits de briques posées à plat. Les briques, est-il besoin de le préciser, sont les briques en usage en Roussillon depuis le 14^e siècle, de dimensions comparables aux briques romaines (22/44 cm), en catalan *cairó* (au pluriel *cairons*), mot aujourd'hui folklorisé en "cayrou" et érigé en symbole (presque) identitaire, bien à tort. Il faut souligner que toutes ces

1. En notant toutefois que, plus peut-être qu'on ne pourrait le penser au premier abord, un certain nombre de façades résultent de remaniements du 20^e siècle. Nous n'en parlons pas ici.

maçonneries viennent par devant ou par dessus les structures médiévales de ces maisons, bâties en terre (pisé, bauge) comme l'archéologie l'a bien montré et non apparentes. Preuve, s'il en était besoin, que dans nombre de cas ces maisons ont été modifiées, densifiées, mais non démolies depuis le 13^e siècle. Les briques sont aussi utilisées pour appareiller de rares arcs en segment ou en anse de panier sur des ouvertures larges au rez-de-chaussée, mais la couverture des baies, portes, fenêtres et fenestrons, est systématiquement faite au moyen de linteaux en bois. Les fenêtres ont deux ouvrants à la française, et sont protégées par des volets pleins, se rabattant dans une feuillure ménagée au pourtour de la baie, dans l'enduit. Les portes d'entrée possèdent en général une imposte à barreaux, munie d'un ouvrant vitré, permettant la ventilation intérieure ; plus rarement (et il peut s'agir d'un type plus ancien) une petite ouverture indépendante, parfois ovale, est placée au-dessus de la porte pour la même fonction. Le même souci de ventilation se rencontre aux portes plus larges à deux vantaux qui signalent encore des rez-de-chaussée utilitaires où pouvaient entrer une voiture ou d'autres outils attelés. Il y a pour cette raison des jours sur ces vantaux, soit simplement munis de croisillons métalliques, soit, parfois, de petits ouvrages en fer forgé, par exemple avec les initiales des propriétaires.

Le rythme des façades, très vivant, est produit par la juxtaposition de parcelles étroites (5 mètres environ, en moyenne), dont les hauteurs sont toujours différentes les unes des autres. Pratiquement aucune corniche ou rive de toit ne se trouve placée à la même hauteur que sa voisine, ce qui rend très sensible l'échelle du parcellaire délimité au Moyen Âge, *a fortiori* dans les nombreuses rues en pente, dont la déclivité accentue le décalage des volumes bâtis et le pittoresque de l'ensemble. La façon dont les façades sont terminées à leur sommet obéit à trois modèles, dont on peut penser que la typologie est en fait chronologique : le plus ancien (jusqu'au milieu du 19^e siècle ?) présente la disposition (bien connue dans les villages du Roussillon) du chéneau en céramique vernissée verte, posé sur une corniche de briques posée à plat, en léger débord du mur de façade, avec parfois plusieurs rangs. Ces chéneaux avaient à l'origine pour exutoire des gargouilles mais il existe aussi des éléments de céramique semblables permettant le raccord d'un tel chéneau sur un tuyau de descente vertical. On trouve également fréquemment des éléments de corniches ornementales en terre cuite, produits industriels qui se développent dans la seconde moitié du 19^e siècle et qui sont souvent la seule touche d'ornementation intentionnelle que l'on peut relever dans ces quartiers. Ces corniches dissimulent ou intègrent le chéneau. Enfin, troisième type, indubitablement du 20^e siècle, le débord de toit en bois, porté sur l'extrémité des chevrons,

avec une gouttière pendante. Les deux premiers types voient souvent l'existence d'une potence métallique au milieu de la façade, interférant avec la corniche, destinée à l'accrochage d'une poulie permettant la montée de charges. Ces dispositifs somment pour la plupart une ouverture placée dans l'axe de la façade et plus large qu'une fenêtre d'étage, ce qui traduit sans doute l'existence d'un grenier à fourrage pour les animaux ; mais ces dispositifs, dans d'autre cas, sont associés à la manutention des meubles pour leur apport dans la maison. Cet usage se justifie d'autant plus par l'étroitesse des escaliers de ces maisons : il s'agit le plus souvent de volées droites étroites, courant le long d'un mitoyen. Mais la description typologique des intérieurs de ce bâti demanderait une enquête plus détaillée que celle que nous avons pu mener à partir de nos seules observations depuis la voie publique.

La « valeur d'ensemble » historique et patrimoniale d'une ville, les doctrines modernes de conservation de Malraux à nos jours

La ville est bien évidemment un objet complexe, dont il est difficile, au moment de la juger, de décrire et d'expliquer la valeur. La ville a ceci de spécifique qu'elle réunit, bien sûr, les hommes et les femmes, qu'elle est un lieu social et communautaire par excellence, objet de représentations, mais dont le caractère continu, organisé, bâti, la constitue en cadre défini des rapports entre les individus, comme des gestes quotidiens de la vie et du travail. Cela lui donne son "épaisseur", vécue individuellement et collectivement, qui mêle à la relation sociale ou économique une expérience spatiale, plastique même, produite par son caractère unique de paysage et d'architecture : nous voulons dire par là que la ville est un objet global, en termes d'expérience sensible, dans lequel s'inscrit aussi bien un quotidien d'actions et de relations, qu'une perception plastique, esthétique, partagée. La ville est faite de lieux et de parcours, dont l'agencement est dynamique et répond aux déplacements de ses habitants, tout en étant construite par le temps et les apports des générations successives. Dans la ville ancienne — et toute ville l'est, plus ou moins — l'histoire et la mémoire colorent ou accentuent, sans cesse, cette expérience.

Chaque ville, ayant son histoire, possède une personnalité propre, qui s'incarne donc dans l'expérience sensible partagée qu'elle propose à ses habitants — ou, d'une façon différente, à ses visiteurs. Il est évident que cette personnalité configure ses traits dominants à partir de lieux ou d'édifices particuliers qui ponctuent l'espace urbain et qui, plus leur importance est grande ou leur situation privilégiée, polarisent à leur profit la dimension historique de l'image et de la représentation de la ville. Perpignan ne serait

pas Perpignan — pour ses habitants, répétons-le — sans le Castillet ou la Loge, par exemple, ou le cours fleuri de la Basse. Mais ceci ne la résume pas. La ville accueille les espaces de toutes les activités, elle est un tout organique dont l'usage et l'image sont liées, pour tous les actes de la vie qui ont la ville pour cadre : habiter, dormir, se nourrir, travailler, se récréer, prier peut-être. Il y a plus : par l'accumulation dans le temps de ses éléments, superposition et juxtaposition, des plus importants aux plus modestes, des plus concrètement utiles aux plus symboliques, des plus savants ou des plus ornés aux plus anodins, des grands "gestes" d'architecture ou d'aménagement aux seules matières ou couleurs de ses composants, la ville acquiert une dimension spécifique, celle de son historicité, inséparable de sa nature et de sa vie même. La ville est ainsi une accumulation, mais une accumulation qui fait sens, irréductible à la somme des éléments qui la composent.

Dans l'évolution historique — récente, il s'agit d'une histoire des 19^e et 20^e siècles — de la notion de patrimoine, érigé dès les années 1830 comme un enjeu stratégique pour la société française, on a vu progressivement se développer le souci de cette "épaisseur", de cette unité organique de l'historicité des lieux. Dès que fut votée la première loi sur les monuments historiques, en 1887, qui définissait les monuments, objets ponctuels, essentiellement architecturaux, porteurs en eux-mêmes de valeurs spécifiques, d'autres directions étaient explorées pour enrichir et élargir cette notion. Une première loi sur la protection des sites fut votée en 1906 avant de devenir, en 1930 la loi qui est toujours en vigueur et qui s'applique en de nombreux cas à des sites urbains, pris dans leur ensemble et sans hiérarchie aucune entre les éléments qui les composent. Certes, il s'agit d'une vision plus paysagère qu'autre chose, qui entend protéger avant tout l'aspect visuel, pittoresque d'une ville ou d'un quartier. En 1927, c'est la catégorie des monuments qui est diversifiée, par la création du "deuxième degré" de protection légale (ce que l'on appelait alors l'Inventaire supplémentaire), desserrant la critériologie monumentale et l'ouvrant à plus de diversité. En 1943, à la faveur du gouvernement de Vichy fut adoptée une mesure capitale, validée à la Libération : la protection conjointe des monuments et de leur contexte, appelée "champ de visibilité". C'est le fameux rayon de 500 mètres autour de chaque monument classé ou inscrit, dans lequel s'exerce un contrôle de la puissance publique. De nos jours, cette notion du champ de visibilité a évolué, et se trouve désormais éventuellement dotée d'instruments de gestion planifiés et concertés avec les collectivités locales. Mais la véritable mutation conceptuelle en matière de patrimoine a découlé, en 1962, de la loi sur les Secteurs Sauvegardés, dite Loi Malraux. Pour cette loi ce sont les ensembles urbains, en tant que tels et non parce qu'ils sont

subordonnés ou dominés par tel monument d'architecture, qui sont les objets de la protection par la puissance publique. Malraux lui-même devait insister, d'ailleurs, devant les députés, sur la mutation du critère de protection que cela représentait. Il ne s'agissait pas d'une protection apportée à des immeubles à raison de leur mérite artistique ou historique propre, mais en fonction de leur appartenance à un ensemble. Cette notion était indispensable pour prendre en compte la nature même de la ville que nous avons — imprudemment peut-être — tenté de définir plus haut et elle reste encore le critère décisif pour la délimitation des secteurs urbains protégés, aujourd'hui dénommés "sites patrimoniaux remarquables".

Perpignan jouit depuis une vingtaine d'années d'un tel site, dont le plan et le règlement ont été approuvés en 2007, aujourd'hui mis en révision. Ce n'est pas le lieu ici de commenter cette procédure toujours en cours, mais, si nous nous souvenons du parcours historique de Perpignan tel qu'il a été évoqué plus haut, et en particulier cette phase, exceptionnelle à beaucoup de points de vue, qui a vu la ville en croissance rapide au 13^e siècle adopter des modes d'urbanisme planifiés dont le parcellaire a constitué une véritable matrice pour son tissu urbain et a modelé un de ses visages, nous ne pourrions que constater la légitimité à prendre en compte, dans une gestion de la ville qui vise à en conserver l'épaisseur historique et humaine, ces caractères toujours présents — à qui sait les voir — dans la réalité bâtie comme dans l'expérience de ses habitants.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Alart, Bernard, *Privilèges et titres...*, 1878 (p. 126-127).

Baudreu, Dominique, "Une forme de villages médiévaux concentrés : le cas du Bas-Razès (Aude)", *Archéologie du Midi Médiéval*, 1986.

Baudreu, Dominique et Cazes, Jean-Paul, "Les villages ecclésiaux dans le bassin de l'Aude", M. Fixot E. Zadora-Rio (dir.), *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales*, 1994.

Billy, Pierre-Henri, *La « condamine », institution agro-seigneuriale. Étude onomastique*, 1997.

Camps, Christian, *Les noms des rues de Perpignan*, Thèse, Études romanes, Montpellier, 1973.

Catafau, Aymat, « Le *call* juif de Perpignan : nouveaux aperçus » avec la collaboration de Denis Fontaine (ADPO), *Revue des Études Juives*, 177/1-2, 2018.

Catafau, Aymat, “Une forme urbanistique originale : les *mas* de la ville *intramuros* (Perpignan, XIII^e-XV^e siècles)”, *Journée d'études d'histoire du droit*, 12, Université de Perpignan, à paraître.

Catafau, Aymat, « La soumission des prostituées à Perpignan dans la seconde moitié du XV^e siècle », *Soumission et insoumission du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Christophe Juhel dir., *Journées d'histoire et histoire du droit et des institutions*, 11, Université de Perpignan, 2018, à paraître.

Gauthiez, Bernard, Zadora-Rio, Élisabeth et Galinié, Henri, *Village et ville au Moyen Âge : les dynamiques morphologiques*, 2003, 2 vol. (consultable en ligne sur *openedition*, abondante bibliographie, nombreux exemples développés, introduction méthodologique indispensable).

Fabre, Ghislaine, Bourin, Monique, Caille, Jacqueline et Debord, André, *Morphogenèse du village médiéval : IX^e - XII^e siècles*, 1996.

Guyonnet, François et Catafau, Aymat, “La construction urbaine en terre aux XIII^e et XIV^e s. : l'exemple de la rue de l'Anguille (Perpignan)”, dans *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, Cl.-A. de Chazelles et A. Klein (dir.), *Table ronde Inventerre*, 2003.

Henry, Dominique-Marie-Joseph, *Le Guide en Roussillon ou itinéraire du voyageur dans le département des Pyrénées-Orientales*, 1842.

Passarrius, Olivier et Catafau, Aymat (dir.), *Un palais dans la ville*, volume 2, *Perpignan des rois de Majorque*, 2014, (nombreuses contributions et bibliographie abondante).

Pinto, Anthony, “Draperie et développement urbain : le cas de Perpignan à la fin du Moyen âge (XIII^e-XV^e siècles)”, dans Fl. Sabaté et Ch. Guilleré (dir.), *Morphologie et identité sociale dans la ville médiévale hispanique*, 2012.

Rémy, Isabelle, Chazelles, Claire-Anne de, Catafau, Aymat et Alessandri, Patrice, “Des maisons en terre médiévales sur un îlot du quartier Saint-Mathieu, à Perpignan (Pyrénées-Orientales)”, *Archéologie du Midi Médiéval*, 2009.

Roux, Antoine de, *Perpignan de la place forte à la ville ouverte (X^e-XX^e siècles)*, 1996.

Tréton, Rodrigue, *Diplomatari del Mas Déu*, 2010 (consultable en ligne).

Verdon, Laure, “Le quartier Saint-Mathieu de Perpignan : un exemple de la croissance d'une ville au XIII^e siècle”, dans L. Assier-Andrieu et R. Sala (dir.), *La Ville et les pouvoirs*, 2000.

Verdon, Laure, “Quelques aspects de la démographie en Roussillon au XIII^e siècle”, Ph. Sénac dir., *Histoire et archéologie des terres catalanes au Moyen Âge*, 1995.

Fidèle à la ligne directrice de la SASL, ce volume 2018 traite essentiellement de thèmes relatifs au Roussillon, à quelques exceptions près. Unité et diversité donc, qui nous mènent de nos quartiers anciens aux fouilles sous-marines de Tyr, des goigs et de leur composition à la rumba gitane, des capelletes à un rare exemplaire de four à chaux, des saints réputés pour leur pouvoir curatif au révolutionnaire Lluçia...

Quant aux auteurs qui signent ce volume, Aymat Catafau, Olivier Poisson, Jean-Luc Antoniazzi, Georges Castellvi, Cyr Descamps, Valérie Porra Kuteni, Jean Sicre, Jean-Paul Escudero, François Jonquères, Reinald Dedies, Cédrik Blanch, Josianne Cabanas, Michel Bougain, Olivier Bru, Georges Puig, ils sont la garantie du souci de rigueur, d'intérêt et de qualité qui guident la SASL.



Prix TTC France : 20 €